

programmes de financement comme le PDME, étudient le potentiel d'exportation, recueillent des données sur les marchés d'exportations et organisent des séminaires.

Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Le PDME encourage l'exportation de biens et de services canadiens en partageant avec l'entreprise privée les risques financiers que comporte l'entrée sur de nouveaux marchés étrangers. L'aide accordée est remboursable si les résultats escomptés sont atteints. Le programme compte neuf composantes, dont l'expansion intensive des marchés d'exportation, l'appui des industries des produits agricoles, halieutiques et alimentaires ainsi que le versement de contributions à des organismes sans but lucratif. Pendant l'année financière 1983-1984, quelque 5 618 demandes ont été présentées dans le cadre du programme; l'aide approuvée a totalisé 42,1 millions de dollars, alors que les versements se sont élevés à 27 millions. L'année précédente, le nombre des demandes atteignait 5 538, l'aide financière approuvée totalisait 41,1 millions de dollars et les contributions versées, 20,9 millions de dollars.

Un montant de 20,45 millions de dollars sera affecté, sur une période de cinq ans, à la commercialisation internationale du poisson de fond et du hareng de l'Atlantique suivant la recommandation du groupe de travail Kirby sur les pêcheries de l'Atlantique. Un fonds spécial de 2,5 millions de dollars pour les années financières 1984-1985 et 1985-1986 aidera le secteur canadien du matériel de transport urbain à entreprendre la définition de projets et des études complémentaires de faisabilité pour des clients potentiels.

Programme des projets de promotion

C'est de ce programme que proviennent les fonds affectés à la présentation de la production nationale lors des foires commerciales tenues à l'étranger, à l'envoi de missions commerciales et économiques, à l'organisation de séminaires tant à l'étranger qu'au Canada, ainsi qu'à l'accueil au Canada de groupes et de missions commerciales composés de dignitaires

et de gens d'affaires étrangers. Au cours de l'année financière 1983-1984, 1 490 entreprises auront pu faire valoir leurs produits dans 149 foires commerciales et kiosques d'information dans 48 pays; 675 représentants du monde des affaires canadiens se seront rendus dans 63 pays dans le cadre de 60 missions commerciales et séminaires; et nous aurons accueilli au Canada 1 072 représentants du secteur des affaires et de gouvernements étrangers faisant partie de 144 missions et groupes de visiteurs. Les ventes à l'étranger générées par ces activités devraient dépasser 623 millions de dollars, comparativement à une mise de fonds de 12,95 millions de dollars.

Financement des exportations et projets d'immobilisations

Au sein du ministère, la Direction du financement des exportations veille à assurer que les services de financement des exportations auxquels les entreprises canadiennes peuvent avoir recours sont concurrentiels et servent effectivement à défendre les intérêts commerciaux du Canada conformément à ses obligations internationales. La direction examine toutes les propositions visant l'affectation de fonds publics au soutien de ventes à l'exportation canadiennes et surveille la part du Canada dans les marchés conclus en vertu de projets financés par des banques de développement et d'autres institutions financières internationales. Elle veille à faciliter l'harmonisation des activités d'expansion du commerce et des programmes d'aide du Canada, et à conseiller les exportateurs sur des questions liées au financement des exportations. En 1984, son mandat a été élargi pour englober toutes les questions de politique et de fonctionnement ayant trait à la participation du ministère aux activités de la SEE et de la Corporation commerciale canadienne, ainsi qu'à sa coopération avec l'OCDE en ce qui touche les responsabilités financières internationales du Canada. Elle a représenté le ministère aux conférences de 1983 de l'OCDE qui ont mené à la décision, appuyée par le Canada, de relever les taux applicables aux crédits à l'exportation en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché afin de réduire l'élément « subvention du

Programme de développement des marchés d'exportation : Tableau récapitulatif

Année financière	Demandes reçues	Demandes approuvées	Montants approuvés	Budget	
				Dépenses	(en milliers de \$)
1979-1980	3 369	2 526	21 853	11 105	7 000*
1980-1981	3 324	2 498	21 853	9 130	7 000*
1981-1982	4 200	3 064	30 929	17 792	15 000**
1982-1983	5 538	3 998	41 111	20 874	19 109
1983-1984	5 618	4 105	42 054	26 975	26 443***

* Budget sur base A complété par des transferts d'allocations pour couvrir les dépenses réelles.

** Le programme a été partiellement suspendu pendant cinq mois en 1980-1981, en attendant que des crédits supplémentaires lui soient affectés. Les engagements en vertu desquels des dépenses ont été engagées en 1982-1983 ont donc été moindres qu'en temps normal.

*** Comprend 150 000 \$ consacrés à une nouvelle section du programme, le PDME-PÊCHE, mais exclut 1,7653 million pour compenser les dépassements de dépenses en 1982-1983.